

PROGRAMME DU GLOBALRING NVBK-FNCB – GRI 2020

Sommaire

1. INTRODUCTION
2. HOMME ASSISTANT
3. PRESCRIPTIONS
 1. Présentation
 2. Mise en place commune à tous les exercices
 3. Commandements de rappel en fin d'exercice
 4. Prescriptions générales
4. – ASSOUPPLISSEMENTS - OBEISSANCE
 1. Suite au pied sans laisse
 2. Absence du conducteur
 3. Envoi en avant
 4. Positions
 5. Refus d'appâts
 6. Rapport d'objet lancé
 7. Quête d'objet
5. - EXERCICES DE SAUTS
 1. Palissade
 2. Saut en longueur
 3. Haie
6. - EXERCICES DE MORDANT
 1. Attaque de face au bâton
 2. Attaque de face avec accessoires
 3. Attaque fuyante mordante
 4. Attaque fuyante arrêtée
 5. Recherche et escorte
 6. Défense du conducteur
 7. Garde d'objet
7. - TABLEAU DES POINTAGES
8. - PLANS DES SAUTS

La version néerlandaise du texte du règlement est la seule qui compte en cas de plaintes, discussions ou contestations. Toutes les traductions qui en résultent seront soumises au texte original Néerlandais !

1. INTRODUCTION

2. HOMME ASSISTANT

L' H.A. exécute les exercices indiqués par les juges (selon les catégories).
Etant donné que son rôle est de permettre aux juges d'évaluer les qualités de chaque chien, il doit être un adversaire pour eux.

Pour tous les concours Globalring, le costume de l'H.A. doit avoir des protections en JUTE sur les deux bras et les deux jambes.

L'H.A. aura le choix de mettre des pièces de JUTE courtes ou longues.

Les protections courtes des bras doivent obligatoirement arriver jusqu'aux coudes, les protections longues des bras couvrent les biceps de l'H.A.

Les protections courtes pour les jambes doivent arriver juste en-dessous des genoux, les protections hautes doivent arriver au-dessus des genoux.

L'H.A. portera des gants lorsqu'il est en fonction pour la NVBK (FNCB). Ceci est imposé par notre assurance.

L'H.A. travaillera sportivement et de manière identique pour chaque chien.

Les juges donnent toujours l'avantage au chien quand l'H.A. fait une erreur par rapport au règlement (ex : ne pas attendre 2 secondes à la garde d'objet) ou dans des cas spéciaux (ex : l'H.A. tombe dans l'attaque fuyante, l'H.A. est mordu à la main,...)

Le rôle de l'H.A. Globalring est défini dans le « règlement H.A. Globalring » (Rules for decoys) voir site internet www.nvbk.org.

L'H.A. doit absolument s'en tenir aux trois règles en or :

1. - L'H.A. travaillera toujours de manière IMPARTIALE,
2. - Il n'infligera jamais, en aucune manière, une douleur physique au chien,
3. - Il devra se comporter comme s'il n'avait pas de costume protecteur et donc utiliser la vivacité, la ruse, la menace et l'esquive (dans le petit cercle de la garde d'objet et quand un chien passe l'H.A. dans une attaque) pour se défendre ou impressionner le chien.

L'H.A. ne pourra en aucun cas frapper le chien avec le bâton (bambou) mais travaillera le long du corps du chien.

Lorsqu'il fera usage du revolver, il devra tirer en l'air, sous un angle de 45°.

L' H.A. ne peut parler aux chiens que si les juges l'imposent, par exemple lors de la garde d'objet.
En cas d'utilisation d'un liquide, seule l'eau est autorisée.

En cat.1 un seul homme d'attaque peut officier, à partir de la cat.2, il est recommandé de faire appel à deux hommes d'attaque.

La sélection des H.A. s'effectue dans chaque pays participant, selon les règlements de la "Globalring".
Des brevets de candidats H.A. sont régulièrement délivrés, tant au niveau national qu'international.

Les modalités pour les futurs H.A. sont les suivantes :

- Faire acte de candidature auprès du coordinateur national
Celui-ci pourra vous mettre en relation avec la Responsable Général des H.A. Globalring NVBK.
Le coordinateur traitera toutes les questions, plaintes et remarques se rapportant aux H.A.
- Dans son propre pays, l'H.A. pourra officier pour les concours.
Si le coordinateur national estime que le moment est venu de passer le BREVET INTERNATIONAL, il prendra contact avec le Responsable Général de la NVBK, pour planifier un examen.
- Le Responsable évaluera le candidat, et ce éventuellement par catégorie.

Les coordinateurs Nationaux pourront éventuellement désigner un responsable des H.A. pour leur pays

- Le port de gants est obligatoire durant les concours
- Le club organisateur a l'obligation de payer 20 euro par H.A. pour son concours pour les frais de l'H.A. – le paiement doit se faire à l'avance et au plus tard le jour du concours.
- En catégorie 3 seuls des H.A. « Globalring » peuvent courir. En cat. I et II, des H.A. émanant du RING peuvent éventuellement courir.

3. PRESCRIPTIONS

1. Présentation

Le conducteur pénètre sur le terrain avec son chien à l'invitation du commissaire de ring. Il se rendra à la table du jury pour se présenter, son chien au pied, sans laisse, ni collier, ni muselière.

Il indiquera la longueur et les hauteurs initiales choisies pour les sauts.

Il précisera au juge s'il rappelle son chien à distance à la voix ou au sifflet.

A partir de la cat.2, le conducteur prendra un « petit bois » destiné à l'exercice de la quête d'un objet, et le glissera dans une de ses poches, hors de la vue du chien.

Le conducteur de la cat.3, devra également choisir l'ordre de l'attaque arrêtée.

Il peut déterminer, par désignation ou en choisissant une enveloppe, l'ordre de priorité pour les attaques fuyantes. Le conducteur ne le saura qu'au moment de l'exercice lui-même.

Si un chien est présenté par un autre conducteur, celui-ci doit également être membre de la NVBK. Ceci est également mentionné dans le règlement d'ordre intérieur de la NVBK (FNCB).

2. Mise en place commune à tous les exercices

Le conducteur se met et reste à la disposition du commissaire qui le conduit au point de départ de chaque exercice.

Une préparation de l'exercice (conditionnement du chien) est autorisée au point de préparation de l'exercice.

Le conducteur a droit à 30 sec. pour préparer son chien à l'exercice.

A l'instant où il sera prêt, il s'adressera au juge pour que celui-ci puisse commencer l'exercice.

Après le klaxon, le conducteur aura encore 2 commandements pour que son chien effectue l'exercice.

Tout commandement supplémentaire sera pénalisé.

3. Commandements de rappel en fin d'exercice

Chaque commandement de rappel peut être donné à la voix ou au sifflet, comme précisé à la présentation.

Si ceci n'est pas respecté, le conducteur sera pénalisé à l'Allure Générale.

Qu'ils se fassent de la voix ou au sifflet, les rappels doivent être brefs et donnés d'un seul trait.

Un commandement dédoublé, c'est-à-dire non lié, est considéré comme un commandement supplémentaire et pénalisé comme tel.

Un seul commandement de rappel est autorisé.

Un chien récalcitrant, qui nécessiterait plusieurs rappels supplémentaires, ou un chien qui reste en prise au-delà de 5 secondes en fin d'exercice mordant, (qu'il soit rappelé ou pas), perd les 10 points du retour sans compter éventuellement les points d'Allure Générale à la disposition du juge.

Un commandement supplémentaire coûte de toute façon 5 points.

Si le chien ne revient pas chez son maître, après 5 secondes ou plusieurs commandements, les juges peuvent indiquer au conducteur de rappeler son chien de plus près. Si cela ne suffit pas, ils peuvent exclure le conducteur du terrain pour manque de contrôle. Il obtient les points qu'il a déjà acquis pendant son parcours.

Si le chien lâche suite au rappel de près, le team pourra poursuivre le concours.

En cas de récidive, le conducteur sera exclu pour manque de contrôle.

Cette sanction peut aussi être appliquée si le chien ne rend pas l'objet (rapport) ou le petit bois.

Le chien a 30 secondes pour revenir aux pieds du maître, au-delà, il perd les points de retour.

En catégorie 1, le conducteur pourra laisser son chien en garde au ferme au lieu de le rappeler en fin d'attaque. Il devra en informer le juge lors de la présentation. Il ira alors chercher son chien chez l'H.A.

Si le conducteur a informé les juges que le chien reste en garde au ferme, mais le chien retourne chez son maître, il perd les 10 points pour le retour.

Si le conducteur n'attend pas la sonnette finale de l'exercice, il perd 4 points.

4. Prescriptions générales

Allure générale

Si les juges considèrent que l'exécution d'un exercice laisse à désirer, ils peuvent infliger une pénalité en Allure Générale, qui pourra aller jusqu'à 10% des points totaux à l'exercice concerné.

Il agira de même en cas de comportement incorrect d'un concurrent, avant, pendant ou après son parcours.

La pénalisation sera à son appréciation.

Toute intervention d'un concurrent auprès du jury pendant le parcours, autre que l'information d'un malaise de lui-même ou de son chien, est strictement interdite.

Elle entraîne une pénalité de 10 points à l'Allure Générale et l'exclusion du concours en cas de récidive.

Les pénalités à l'allure générale viennent en déduction du total des points obtenus par le concurrent.

En cas d'incident grave, les juges peuvent exclure le concurrent et retenir son carnet de travail.

Ils fourniront à la Commission Globalring de la NVBK (FNCB) un rapport circonstancié des faits, ainsi qu'au président du Club du concurrent.

Si le chien se soulage sur le terrain, des points AG seront retiré (pipi -2 pts, et caca – 5 pts)

Les juges ont la possibilité de prendre des points en Allure Générale (max 10% des points de l'exercice) lorsque le chien mord à plusieurs reprises au-dessus de la jute ou à des places dangereuses.

Si cela arrive accidentellement il n'y aura pas de punition.

Conditions de participation aux concours de Global Ring :

▪ Carnet de travail :

Le conducteur du chien doit être en possession de sa carte de membre de la NVBK (FNCB), et d'un carnet de travail délivré par les instances responsables de la NVBK (FNCB) à Temse.

Même des personnes étrangères ou des personnes avec chien sans pédigrée peuvent demander un carnet de travail au secrétariat NVBK (FNCB).

La demande peut être faite par le site NVBK (www.nvbk.org).

N'oubliez pas de transmettre une photo de votre chien dans le lien prévu à cet effet.

Après le paiement, le carnet vous sera envoyé à domicile.

Toutes les races de chiens sont admises.

Pour débiter les concours de Global Ring un chien doit être âgé au moins de 12 mois.

Le carnet de travail et l'assurance sont OBLIGATOIRES pour participer au Globalring.

▪ GRI : Globalring Individuel :

Dès le début de la saison 2018, le joueur de Globalring peuvent être affilié au GRI.

Le GRI est un club « virtuel » dans le siège du NVBK (FNCB).

Il est fait pour des joueurs étrangers qui n'ont pas de club dans leur pays.

Pour 25 euro par an ils sont membres de la NVBK (FNCB).

S'il veut organiser un concours dans un club ami, il doit juste payer les 40 euro de taxe pour le concours au NVBK (FNCB).

Les membres « individuels » ne peuvent pas participer à la commission Globalring, mais peuvent être présents à l'assemblée générale.

Les clubs peuvent rester affiliés aux conditions existantes. Un club peut déléguer quelqu'un et/ou proposer d'adhérer à la commission. Le règlement complet est disponible à l'adresse www.nvbk.org. Et dans le règlement interne de Globalring-NVBK.

▪ **Changement de catégorie :**

Avant de pouvoir concourir en catégorie 3, un chien devra passer par les étapes suivantes :

- se qualifier en catégorie 1 en obtenant 2 X 160 points au moins sur 200
- se qualifier en catégorie 2 en obtenant 2 X 240 points au moins sur 300

Si le conducteur le désire, il pourra rester dans chaque catégorie aussi longtemps qu'il le désire. Toutefois, le « podium du championnat » des catégories 1 et 2 est obligé de monter de catégorie la saison suivante. Ceci afin d'exclure toute concurrence déloyale

Aussi longtemps qu'un chien concourant en catégorie 3 n'a pas réalisé 300 points, son conducteur est autorisé à le présenter en catégorie 2.

Un chien de ring pourra débiter en Global Ring dans la catégorie qu'il pratique dans son pays.

Un chien de ring qui participe au championnat national de son pays dans la plus haute catégorie doit commencer directement en catégorie 3 en Globalring. (preuve du carnet de travail)

▪ **Organisation de concours :**

Les sociétés qui désirent organiser des concours devront apporter les plus grands soins à leur préparation et ne négliger aucun détail.

Elles avertiront, dans la mesure du possible, le Secrétaire /Coordinateur International, afin de pouvoir bénéficier d'une participation étrangère.

Le club organisateur veillera :

- à prévoir un souvenir pour chaque amateur, au minimum pour les 3 premiers de chaque catégorie.
- à ce que le personnel de terrain reçoive une indemnité pour leur frais.

Les sommes suivantes doivent être payées à l'avance et au plus tard le jour même :

- par juge (25 euro),
- par homme d'attaque (20 Euro)

La taxe à payer à la NVBK est facturée ultérieurement (40 Euros).

Si le club organisateur veut annuler son concours, il a l'obligation de transmettre l'annulation à tous les joueurs inscrits minimum 8 jours d'avance. (ceci afin d'éviter des frais relatifs au voyage à l'étranger)

Pour organiser un concours, il faut minimum 8 chiens !

▪ **Jury pour le concours**

Depuis 2016, les juges seront obligatoirement à deux, de façon à avoir des jugements meilleurs et plus précis.

Les juges seront choisis par le club organisateur, et ce au moins 2 mois à l'avance.

A la fin du concours, les juges rédigeront un rapport circonstancié pour secrétariat de la NVBK (FNCB).

Dès la saison 2017, celui-ci peut être rédigé à l'aide d'Excel, rapport crée par la NVBK (FNCB).

Le club organisateur payera un montant forfaitaire de 25 Euro à chaque juge.

Des brevets seront régulièrement organisés afin de recruter de nouveaux juges.

La liste des juges peut être demandée auprès du secrétaire/coordinateur du Globalring ou via le siège de la NVBK (FNCB).

Outre les juges, il faut aussi deux H.A. La liste des H.A. Globalring, classés par catégorie, est disponible sur le site de la NVBK.

Le club organisateur devra également choisir ;

- un(e) commissaire de ring très au courant du programme et de la conduite des épreuves.
- un(e) secrétaire compétent(e) pour le déroulement administratif du concours.

Il/elle veille à ce que les feuilles de pointage soient visibles par tous pour contrôle ou consultation dans les 15 minutes.

- un ou deux hommes de corvée pour la manipulation des différents obstacles, petits bois, le lancer des appâts, etc

▪ **Les modalités pour les « candidats juges » :**

*Les candidats juges relèveront du responsable national.

Dans leur propre pays, ils peuvent acquérir l'expérience nécessaire et participer durant les jugements. Dès qu'ils pensent être prêts à aborder une compétence internationale, le coordinateur national contactera le responsable général des juges Globalring de la NVBK.

Ce responsable général des juges Globalring établira les procédures nécessaires à l'examen du candidat juge. Il déterminera le lieu et l'heure de l'examen.

▪ **Terrain pour le concours**

La dimension maximale du terrain est 60m sur 40m, et il devra obligatoirement être clôturé, de façon à ce que le chien ne puisse sortir durant la recherche.

L'organisateur se charge du marquage du terrain.

- Chaque départ d'exercice sera marqué. (peinture, sable, sciure, cadre,..)
- Pour "la garde d'objet" deux circonférences concentriques devront être tracées, dont les rayons seront de 2 et 5 mètres.
- Pour les sauts, des équerres doivent être clairement marquées au sol devant les sauts, contre la palissade, contre le saut en longueur et devant les montants de la haie.
- Pour l'exercice de l'envoi en avant une ligne d'au moins 20 m de long sera tracée parallèlement à celle du départ et, limitée par deux bornes (ou fanions) placées à chaque extrémité. À 5 mètres de chaque extrémité de la ligne, une ligne est tracée ou indiquée par un poteau, afin que le ou les juges puissent voir si le chien franchit la ligne dans la zone optimale.

▪ **Championnat International Globalring-NVBK (C.I.)**

A partir de la saison 2018, la NVBK (FNCB) a rédigé un « cahier de charge » pour l'organisateur du Championnat.

Les organisateurs devront s'y tenir strictement, chaque écart devra être soumis au Comité Exécutif du Globalring.

Le quota des équipes participantes au C.I. sera communiqué par le Comité Exécutif pendant la saison, à chaque délégué national participant.

Aux alentours du mois de juin, le nombre de chiens travaillant dans chaque catégorie sera clair et le nombre de participants par pays sera confirmé.

Au cas où le nombre de concurrents continuerait à augmenter, il serait possible que le Championnat se déroule à l'avenir sur 2 jours.

Le Comité Exécutif se réunira également pour désigner les juges et les H.A. du Championnat sur la base des rapports soumis tout au long de la saison.

Lors de l'Assemblée Générale de Globalring à Temse le 07/12/2019, il a été décidé qu'il n'y aurait PLUS d'entraînement sur le terrain du C.I., 8 jours avant l'épreuve, aucun participant ne pouvant entrer sur le terrain, les contrevenants perdront leur participation au Championnat.

La veille du C.I., une réunion des dirigeants nationaux de chaque pays participant pourrait se tenir sur place, étant donné leur présence à ce moment-là.

Ceci avec au moins un membre du Comité Exécutif.

Le secrétaire du Globalring doit également être présent pour rédiger le rapport.

Ce rapport sera présenté à l'Assemblée Générale annuelle de novembre / décembre à Temse.

▪ **Logistique du concours**

L'organisateur mettra à disposition des juges :

- des accessoires pour les attaques
- un obstacle pour les attaques
- minimum 3 cachettes pour la recherche (peuvent être mobiles)
- les 3 sauts (selon plan dans le règlement)
- 6 objets de rapport
- les appâts– (lancés ou sur le terrain)
- les objets en bois pour la quête (15x 2 x 2 cm)
- 2 revolvers - 6 mm en Cat 1, et 9 mm en Cat 2 et 3
- fanions nécessaires à l'attaque arrêtée
- feuilles de pointage officielles
- diversions pour la minute d'absence
- objets usuels pour la garde d'objet

L'organisateur mettra également à disposition :

- un chien en blanc capable de montrer le programme de Cat 3.
- un « local » pour que les H.A. puissent s'y dissimuler pendant qu'ils n'ont pas à intervenir pour le travail des chiens et puisse s'y habiller.

En cas de chaleur, et en accord avec les juges, l'organisateur prévoira un récipient pour faire boire les chiens à proximité du terrain.

▪ **Tirage au sort :**

La société organisatrice, conjointement avec les juges, procédera à un tirage au sort qui déterminera l'ordre dans lequel les concurrents travailleront.

▪ **Chien blanc :**

Depuis la saison 2016, il est souhaitable d'avoir un chien blanc capable de montrer la cat.3. Cela permet aux juges d'expliquer les trois catégories aux concurrents sur la base de ce chien blanc et ainsi de gagner du temps, au lieu de montrer un chien blanc pour chaque catégorie. Les concurrents peuvent être présents sur le terrain durant le passage du chien blanc, et poser des questions aux juges. Si le « chien blanc » est une chienne, elle ne peut PAS être en chaleur

▪ **Appâts :**

Les appâts consisteront en viande crue ou cuite, tête de poisson, fromage, gâteau secs, sucre, etc. En Cat 2 et 3, les appâts pourront être dispersés sur le terrain, mais pas à proximité du petit bois ou de la garde d'objet (5m).

▪ **Bâton :**

Le bâton dont on se sert sera obligatoirement un bambou fendu en croix ou plusieurs petits bambou tenus ensemble par du tape. La longueur maximale est de 60 cm. Un bâton en fer ou en acier est INTERDIT.

▪ **Commandements :**

Les commandements peuvent être donnés dans la langue du pays d'origine du conducteur. Le rappel peut aussi être donné au sifflet.

▪ **Feuilles de jugement :**

Elles devront être conformes au modèle officiel de la NVBK (FNCB), développé par la Commission Globalring.

Une feuille est prévue pour chaque concurrent sur le terrain.

Le secrétariat recopiera une feuille « propre » pour la remise des prix

Un deuxième duplicata est réservé au club organisateur.

▪ **Fonctions et devoirs des juges :**

Les juges seront choisis par le club organisateur.

Pour un Championnat, la décision est prise par le Comité Exécutif du Globalring.

Les juges devront maîtriser parfaitement le règlement et s'y conformer selon la catégorie.

Chaque pénalité correspond à une faute, ou à une insuffisance du chien ou à une infraction commise par le conducteur.

Les décisions du jury sont souveraines pour tous les cas NON prévus au règlement.

Tous les exercices devant s'exécuter sur leur indication, ils donneront, à l'aide du klaxon ou de d'une sonnette, le signal du commencement et de la fin de chaque exercice.

Les juges veilleront à ce que tous les exercices puissent se dérouler dans les mêmes conditions, et de la même manière pour tous les chiens.

Les juges communiquent immédiatement les pénalités au secrétaire de terrain, ainsi que les points obtenus. Le secrétaire n'attribuera jamais lui-même les pointages.

Les juges recevront une formation régulière sur les règles et seront tenus informés des tenants et aboutissants du Globalring.

Si quelqu'un veut porter plainte contre un juge, il peut utiliser les canaux proposés par la NVBK.

Le règlement intérieur prévoit les procédures nécessaires pour enquêter et résoudre tous les incidents, avec ou sans paiement et remboursement.

Les plaintes concernant les juges peuvent en premier lieu être soumises au responsable général.

Plaintes contre les H.A. auprès du responsable général.

▪ **Femelles :**

À partir de la saison 2020, les chiennes pourront rejouer parmi les mâles.

Plus aucune distinction ne sera plus faite lors du tirage au sort.

Les chiennes en chaleur seront INTERDITES de participation aux compétitions et aux championnats !!!

Le concurrent qui participe néanmoins avec une chienne en chaleur sera suspendu pour 2 saisons !

4. ASSOUPLISSEMENTS – OBEISSANCE

1. Suite au pied sans laisse 6 points

Le conducteur suivra, de mémoire, un trajet, indiqué par le juge ou le commissaire au chien blanc. Durant le parcours, il y aura 2 arrêts au signal du juge (klaxon ou sonnette). Aux arrêts, les positions sont libres, mais le chien devra rester auprès de son maître. Si le conducteur se trompe de parcours, il y a erreur de parcours, pénalisé à l'A.G. Si cette erreur permet d'éviter une difficulté le conducteur perdra tous les points de l'exercice.

Pénalités :

Chien dépasse, s'écarte ou traîne légèrement, par faute	- 1
Chien abandonne ou ne suit pas le conducteur	- 6
Conducteur se trompe de parcours (faute légère)	A.G.
Conducteur se trompe de parcours et évite une difficulté	- 6
Chien tourne autour de son maître	- 1 (par faute)
Conducteur attend son chien quand il reste derrière lui	- 6

2. Absence du conducteur 10 points

Le chien sera placé au sol ou sur un emplacement stable et fixe suffisamment spacieux pour le chien, à l'endroit indiqué par le juge, en position couchée pour les catégories 1 et 2. En catégorie 3, le juge pourra décider de mettre le chien assis ou debout. Le juge pourra changer l'emplacement pendant le concours selon l'état du terrain et les conditions atmosphériques.

L'absence du conducteur sera d'une minute, à compter de son entrée dans la cachette désignée.

Le conducteur ne pourra pas se retourner pendant le trajet vers la cachette, ni à son entrée dans la cachette.

Pendant l'absence, une diversion se produira, face à laquelle le chien devra rester indifférent, sans bouger ni changer de position.

Elle ne prendra jamais la forme d'une agression, ni d'une provocation, et l'intervention de l'H.A. est proscrite.

Elle ne devra jamais avoir lieu à moins de 5 mètres du chien en catégorie 3 et à moins de 10 mètres en catégorie 1 et 2.

Pénalités :

Chien change de position pendant la minute d'absence	- 10
Chien change de position pendant le trajet du conducteur à la cachette	- 10
Chien se déplace sans changer de position, par mètre	- 1
Chien change de position au retour du conducteur	- 2
Conducteur se montre à son chien pendant l'exercice	- 10
Tout commandement irrégulier	- 10
Conducteur se retourne ou regarde son chien, pendant le trajet ou à l'entrée de la cachette	- 10
Chien soulève les 2 coudes	- 10

3. Envoi en avant 12 points

Points attribués :

dans la zone optimale	12 points
entre fanions et perpendiculaire	8 points
à l'extérieur des fanions	4 points

ZONE C	ZONE B	ZONE A	ZONE B	ZONE C
	5 M	10 M	5 M	
		zone optimale		

Le chien devra franchir une ligne d'arrivée, parallèle à celle du départ et de 20 m de long, limitée par deux bornes (ou fanions) placées à chaque extrémité.

A 5 mètres à l'intérieur des fanions, sont tracées deux perpendiculaires de 1 m qui délimitent la zone optimale de franchissement.

Ces repères peuvent être remplacés par des éléments de décor.

La ligne sera située à 20, 30 ou 40 m du départ, selon la catégorie (I, II III).

Quand le chien aura franchi la ligne d'arrivée, son conducteur le rappellera aussitôt au pied, sans attendre que le juge ne sonne ou ne klaxonne.

Pénalités :

Commandement donné de la voix et du geste	- 2
Commandement(s) d'envoi supplémentaire(s), chacun	- 4
Chien zigzague, par angle	- 1
Départ anticipé avant autorisation du juge	- 4
Départ anticipé après autorisation du juge	- 2
Chien ne franchit pas la ligne	- 12
Rappel supplémentaire (un seul)	- 2
Chien pas de retour dans les 20 secondes	- 12
Chien (au retour) vagabonde	A.G.

4. Positions : Cat. 1 10 points 3 positions Cat. 2 et 3 20 points 6 positions

Points attribués :

Cat. 1	pour les 3 (3 x 3p) positions exécutées,	9 pt
	pour rappel au pied en fin d'exercice	1 pt
Cat. 2 & 3	pour les 6 (6 x 3p) positions exécutées,	18 pt
-	pour rappel au pied en fin d'exercice	2 pt

Exemple : Chien en catégorie III

A, C, D bons	= 9
1 m avancée	= -1
C bon, puis revient au pied	= 3
Total des points	= 11 pt

Caractéristiques de l'exercice

L'exercice se fera chien au sol ou sur un objet plat, stable où le chien peut faire ses positions.

Le chien et le conducteur devant se voir obligatoirement, à la distance de 5, 10 ou 15 m selon la catégorie 1, 2 ou 3.

Le nom du chien avant la position est toléré, mais il devra être énoncé d'un seul trait avec le commandement (sinon, c'est un double commandement).

Pour chaque position le conducteur a droit à un commandement.

Si le chien a besoin de commandements supplémentaires, le conducteur perd 1 point par commandement.

Après 3 commandements pour une position, l'exercice est terminé avec maintien des points, pour les positions bien exécutées.

Idem pour la position initiale, si le chien la quitte, elle devra obligatoirement être recommandée (deux commandements supplémentaires autorisés)
 Le chien qui anticipe la position, a une position en moins (celle qu'il a quittée).
 Il peut éventuellement en perdre une autre, si celle qu'il a prise correspond à la position suivante.

Pour éviter que le chien n'obtempère à une indication du commissaire donnée trop fort, il est proposé d'utiliser le système du triangle de signalisation, où chaque côté indique une position figurée par un schéma.

En cat.1, le chien devra exécuter 3 positions, et à partir de la cat.2, il y en a 6.

Pénalités :

Chien change de position initiale		- 2
Chien n'exécute pas la position demandée		- 3
Par commandement supplémentaire pour exécuter la position (max 2)		- 1
Chien se déplace, par mètre		- 1
Chien revient au conducteur avant la fin de l'exercice : il perd les points de rappel, mais il conserve les points acquis par position exécutée (déduction faite des mètres d'avancée à la prise des positions)		

5. Refus d'appâts **Cat 1** **5 points**
 Cat 2 et 3 **10 points**

En catégories 2 et 3, des appâts de nature différente seront placés au sol, à la convenance du juge (max 6).
 Il est interdit de placer un appât au sol à moins de 5 m des petits bois, et dans les 5 m de la garde d'objet.

Il n'y aura PAS d'appât au sol en catégorie 1.
 En cat.1, un seul appât sera lancé ou présenté, en cat.2, on lance 2 appâts et en cat.3, on utilise 3 appâts.
 L'appât sera le même pour tous les chiens.

Pénalités :

	Cat. I	Cat II & III
Chien lèche, mange ou prend en gueule un appât (lancé ou au sol)	- 5	- 10
Chien s'éloigne d'un appât lancé, par mètre	- 1	- 1
Conducteur intervient ou s'interpose	- 5	- 10
Se déplace pendant le lancer d'appâts, jusqu'à 3 m	- 5	- 10
Se déplace au retour du maître	- 2	- 2
Le chien mange l'appât après le départ de l'exercice ou durant l'exécution d'un autre exercice (cat.2 ou 3)	- 5	- 10
Maître se déplace avant le signal de fin	- 4	- 4

6. Rapport d'objet lancé

12 points

Les juges choisissent un objet par catégorie, en tenant compte de la difficulté par catégorie. Ces objets devront permettre la prise en gueule des chiens et pèseront au maximum 1 kg. Tout objet en verre ou métallique est interdit. Aucun autre objet ne sera placé dans un rayon de 5 m. Les appâts sont également interdits. Le conducteur ne peut pas déplacer ses pieds tant qu'il n'aura pas l'objet en mains. Le chien a droit à trois reprises en gueule avant de perdre un point pour mâchonnement. Le temps accordé pour le rapport est de 15 secondes. Le temps court dès que le chien touche le rapport. Pour la totalité de l'exercice, le chien a 30 secondes depuis le départ. Ceci afin d'empêcher le chien d'errer avant de prendre l'objet. 30 secondes correspondent à la limite de la fin de l'exercice.

Pénalités :

Commandement supplémentaire ou commandement irrégulier	- 12
Commandement donné de la voix et du geste	- 2
Objet rapporté hors temps	- 12
Départ avant sonnette	- 4
Départ avant commandement	- 2
Chien mâchonne l'objet, ou joue avec l'objet	- 1
Chien laisse tomber l'objet en le rapportant, par faute	- 1
Objet remis non assis	- 1
Chien laisse tomber l'objet aux pieds du maître	- 3
Le conducteur se déplace au retour du chien	- 12
Chien ne veut pas donner l'objet (ne lâche pas)	- 2 par cdt (max 15 sec)

7. Quête d'un objet

Cat 2 et 3

15 points

Les juges décident du temps limite pour la quête d'objet, en fonction de la difficulté et de la grandeur du terrain. L'objet utilisé sera un petit bois vierge numéroté, de minimum 12 cm et maximum 15 cm de longueur et de maximum 2 cm de section. (les bois ronds ne sont pas autorisés). Le conducteur choisira le petit bois lors de la présentation aux juges, parmi d'autres identiques, tous marqués, pour éviter les discussions ultérieures. Le conducteur cachera cet objet, sans le présenter au chien. Durant l'exercice, le conducteur déposera le petit bois, sans que le chien ne puisse le voir. L'objet sera déposé à environ 30 m du point de départ, et pendant que le conducteur revient vers son chien, d'autres objets identiques non numérotés, seront déposés à proximité du premier. Au signal du juge, le conducteur enverra son chien à la quête de l'objet. Un seul commandement est autorisé de la voix. Le conducteur aura la faculté de faire sentir ses mains au chien avant de donner l'ordre, afin que le chien comprenne bien la nature de l'exercice demandé. Le conducteur remettra au commissaire ou au juge, l'objet rapporté par le chien, pour vérification.

Pénalités :

Conducteur montre l'objet au chien		- 15
Commandement donné de la voix et du geste		- 2
Commandement supplémentaire d'envoi		- 15
Objet rapporté hors temps ou non rapporté		- 15
Départ avant sonnette		- 4
Départ avant commandement		- 2
Chien laisse tomber l'objet pendant le retour, par faute		- 1
Objet remis non assis		- 1
Chien laisse tomber l'objet aux pieds du maître		- 3
Chien mâchonne ou joue		- 1
Chien quitte sa place avant le retour du conducteur		- 15
Chien se déplace dans un rayon de 2 m, par mètre		- 1
Chien se trompe d'objet		- 15
Chien apporte 2 bois, dont le bon		La ½ des points
Le conducteur se déplace au retour du chien		- 15
Chien ne veut pas donner l'objet, après 1 commandement		- 2 par cdt suppl.
Chien détruit l'objet		- 15

5. EXERCICES DE SAUTS

En catégorie 1, le conducteur pourra choisir l'un ou l'autre des trois sauts, durant la présentation aux juges.

En catégorie 2, la haie (20 points) est obligatoire, mais un choix peut être fait entre la palissade (2,10 m = 15 points) et le saut en longueur (3,50 m = 15 points).

Si le conducteur ne veut pas faire sauter la haie, obligatoire en catégorie 2, il perd 5 points en AG.

Les directives ci-dessous valent pour les trois exercices de saut (palissade, saut en longueur, haie).

- Le conducteur met son chien en position à la distance de l'obstacle qui lui convient.
- Il va aussitôt se mettre en place, à gauche ou à droite, dans l'équerre tracée au sol à cet effet,
- Le conducteur ne pourra pas toucher le saut (par ex ne pas s'appuyer contre la palissade,...)
 - Si le chien quitte sa place avant sa tentative de saut, et que son conducteur soit dans l'obligation d'aller le positionner de nouveau, il y aura perte d'un essai plus la pénalité.
- Le chien a droit à trois essais en tout et pour tout pour la palissade, et le saut en longueur, qui ne comportent qu'un aller
- Pour le saut de la haie, le chien disposera de trois essais au total à l'aller et au retour. En cas de raté ou de refus au retour, le conducteur remettra son chien à l'endroit exact où il s'était bloqué, avant de revenir prendre sa position devant la haie, et il attendra le signal du juge pour commander son chien.
- En cas de raté, quel que soit le saut, le conducteur ne peut demander une hauteur inférieure ou supérieure.
- Le commandement de saut sera donné de la voix seule. Tout geste d'accompagnement ou mouvement du corps sera pénalisé.
- Après l'exécution du saut, (quel qu'il soit) le conducteur aura droit à un commandement (facultatif) de retour au pied ou de blocage derrière l'obstacle.
Si le conducteur donne un commandement de blocage, il doit obligatoirement aller chercher son chien ; dans le cas contraire, le chien aura 10 secondes pour revenir au pied, avec ou sans commandement, sinon il sera pénalisé.
- Il y aura pénalité si le chien ne se bloque pas derrière le saut si le conducteur l'a commandé.
- Si le chien est bloqué mais n'adopte pas la position commandée par le conducteur, il ne perdra pas de point.

1. Palissade 15 points

Hauteurs réglementaires et pointages

Hauteurs (m)	1,80m	1,90m	2,00m	2,10m	2,20m	2,30m
Echelon I	15	-	-	-	-	-
Echelon II	12	13	14	15	-	-
Echelon III	5	7	9	11	13	15

Caractéristiques de l'exercice

La palissade est constituée, dans le bas, d'un panneau fixe plein, jusqu'à 1 m de haut puis de planches superposées de 10 cm de hauteur, de 27 à 30 mm d'épaisseur, non rabotées. La palissade pourra avoir de 1,50 m à 1,90 m de large.

Elle est munie, pour la retombée du chien, d'un plan incliné (constitué de planches jointives) fixé sur les montants à 1,70 m de haut, et au sol à 1,20 m environ de la perpendiculaire.

Des lattes disposées de 30 en 30 cm freineront la descente du chien.

Il n'y aura pas de saut de retour, donc pas d'enclos.

2. Saut en longueur **Cat 1 et 2** **15 points**
 Cat 3 **20 points**

Longueurs réglementaires et pointages :

Longueurs (m)		3,00m	3,50m	4,00m
Echelon I		15	-	-
Echelon II		10	15	-
Echelon III		12	16	20

Caractéristiques de l'exercice :

Cet obstacle ne comporte pas de fossé.

Il est composé d'un cadre constitué de trois planches.

L'une de 2 m de long par 0,10 m de haut, placée sur le devant, s'emboîtera dans les deux planches de côté, longues chacune de 3 m, hautes de 0,10 m à l'avant et de 0,20 m à l'autre extrémité et maintenues à l'arrière par une équerre métallique posée au sol pour les empêcher de s'écarter.

Ce cadre sera garni de bandes élastiques de couleur, tendues de 0,30 en 0,30 m sur la longueur des côtés.

Le chien devra, sans descendre dans le cadre, sauter par-dessus une claie basculante de 1,95 m de long et de 1 m de large en son milieu, de forme trapézoïdale, ce qui permet de la glisser plus ou moins dans le cadre sans qu'elle touche les côtés. On peut ainsi obtenir un saut de 3 m , 3,50 m ou 4m.

Le chien qui descend dans le cadre avant de sauter est pénalisé de 4 points plus la perte d'un essai équivalent à un refus. Il devra recommencer le saut.

3. Haie **Cat 1** **15 points**
 Cat 2 et 3 **20 points**

Hauteurs réglementaires et pointages

Hauteurs (m)		1,00m	1,10m	1,20m
Echelon I		15	-	-
Echelon II		16	20	-
Echelon III		12	16	20

Caractéristiques de l'exercice

La haie est constituée d'un panneau mobile muni de pivots de 1,50 m de large et 0,60 m, posé sur des berceaux soudés aux supports. Ce panneau est surmonté d'un tourniquet de même largeur et 0,30 m de hauteur.

Il doit tomber au moindre choc et ne présenter aucun danger pour le chien.

L'ensemble doit permettre de régler la haie aux hauteurs prévues.

Il n'y aura pas de fossé devant, ni derrière la haie.

Relation de l'exercice

- Dès que le chien a franchi l'obstacle à l'aller, le conducteur a droit à un seul commandement de la voix pour bloquer son chien
Si le commandement est donné de la voix et du geste, il sera pénalisé de 2 points.
- Au signal du juge autorisant le retour, le conducteur aura droit à un seul commandement de mise en place qui pourra être donné de la voix ou geste.
Tout commandement de blocage ou de placement supplémentaire sera pénalisé.
- Après le saut de retour, le conducteur a droit à un seul commandement (facultatif) de rappel au pied.

Pénalités : (communes aux trois sauts)

Départ anticipé avant autorisation (plus la perte d'un essai)		- 4
Départ anticipé après autorisation		- 2
Commandement donné de la voix et du geste		- 2
Refus ou dérobage, aller ou retour		- 2
Raté, aller ou retour		- 2
Chien ne se bloque pas derrière l'obstacle (si commandement il y a)		- 2
Tout commandement supplémentaire de blocage, placement, rappel		- 2
Commandement supplémentaire d'envoi		- 5
Chien n'est pas de retour au pied dans les 10 secondes		- 2
Chien touche la haie, aller ou retour		- 1
Chien s'appuie sur la haie, même si elle ne tombe pas		- 2
Conducteur n'est pas à la bonne place ou se déplace		Perte de tous les points
Conducteur touche le saut ou se met contre, pendant le saut		Perte de tous les points

6. EXERCISES DE MORDANT :

1. Attaque de face au bâton

Cat 1

50 points (sans obstacle)

Cat 2

40 points (avec obstacle)

Cat 3

50 points (avec obstacle)

	départ	attaque	retour
Catégorie 1	10	30	10
Catégorie 2	10	20	10
Catégorie 3	10	30	10

Durée : 10 secondes

Distance : 30 m (cat 1) - 40 m (cat 2) - 50 m (cat 3)

Sont autorisés :

Intimidation, opposition, charge sur le chien (2 pas maximum) ; crier.

Les juges adapteront les attaques en fonction de la catégorie.

En cat 1 et 2 le bras et la jambe seront clairement présentés pour l'accessibilité de la morsure.

En cat1 surtout, l'opposition et l'intimidation doivent être adaptées aux jeunes chiens.

Celles-ci peuvent être progressives à partir de la cat 2.

En cat1, on ne peut pas tourner avec le chien, ceci n'est possible qu'à partir de la cat 2 et certainement en cat 3.

Sont interdits :

L' « esquive » du chien à l'entrée de la morsure ne peut EN AUCUN CAS être autorisée dans le programme Globalring.

L'H.A. peut l'exécuter lorsque le chien passe à côté de lui lors d'une attaque, s'il décroche de sa morsure, ou dans le petit cercle lors de la garde d'objet.

Obstacles :

Tous les objets qui sont sur le terrain du club organisateur peuvent être utilisés dans le programme Globalring. : bottes de paille, bac à eau, rideau de bouteilles ou de rubans, pneus de voiture,...

Ces obstacles ne pourront excéder 80 cm de hauteur.

La longueur des barrages sera d'au moins 8 m.

Ils doivent permettre de juger l'attitude du chien quand il monte à l'attaque.

Aucune sorte d'obstacle ne devra risquer de blesser le chien ou de lui faire mal.

Dans l'esprit de cet exercice, l'obstacle est destiné à évaluer le courage du chien face à un accessoire et éventuellement de ralentir son entrée.

Il ne jamais présenter aucun danger.

L'H.A. devra se tenir au moins à 5 m derrière l'obstacle.

Lors d'une attaque avec obstacle, le juge n'autorisera pas de charge sur le chien, tant pour la sécurité du chien que celle de l'H.A.

Relation de l'exercice

Afin d'éviter toute confusion chez le chien, l'H.A. doit certainement attirer l'attention sur lui, soit en appelant ou en travaillant avec les lattes ou d'autres accessoires.

Le chien doit donc savoir clairement qui il doit attaquer.

L'H.A. peut venir provoquer le chien devant l'obstacle, mais le chien ne peut être envoyé à l'attaque qu'après que l'H.A. soit revenu à sa place (derrière l'obstacle).

Dans la mesure du possible, l'H.A. amortira le chien à l'entrée, pour réduire le choc.

Il ne peut JAMAIS bloquer intentionnellement le chien.

L'H.A. arrête de travailler lorsque le conducteur SIFFLE ou RAPPELLE, jamais sur la sonnette.

Pénalités :

	Cat. 1 & 3	Cat 2
Départ anticipé avant autorisation du juge	- 10	- 10
Deuxième départ anticipé avant autorisation du juge	Perte de tous les points	Perte de tous les points
Départ avant commandement	- 5	- 5
Commandement supplémentaire d'envoi à l'attaque	- 10	- 10
Comportement irrégulier avant départ ou pendant l'exercice	Perte de tous les points	Perte de tous les points
Par seconde non en prise	- 3	- 3
Changement de prise rapide	- 1	- 1
Coup de dent supplémentaire après cessation	- 2	- 2
Commandement supplémentaire de rappel	- 5	- 5
Rappel non en prise (plus les secondes non en prise)	- 5	- 5
Pas de retour dans les 30 secondes	- 10	- 10
Tout comportement irrégulier après cessation	- 10	- 10
Chien ne part pas à l'attaque ou ne mord pas	Perte de tous les points, ce chien ne pourra pas exécuter l'attaque arrêtée ou perdra les points de cette attaque si déjà exécutée	Perte de tous les points, ce chien ne pourra pas exécuter l'attaque arrêtée ou perdra les points de cette attaque si déjà exécutée
Conducteur quitte la ligne de départ pendant l'exercice	Perte de tous les points	Perte de tous les points
Conducteur utilise l'attaque de concours comme entraînement	Perte de tous les points	Perte de tous les points
Chien hésite devant l'obstacle	- 5	- 5
Chien contourne l'obstacle	- 15	- 15
Chien freine ou ralentit à l'entrée	- 5	- 5

Si le chien part volontairement sur un civil, l'expert arrêtera immédiatement l'exercice avec perte de tous les points. Si le chien est considéré comme dangereux, tant le chien que le maître-chien doivent quitter le terrain.

Si l'H.A. considère que le chien est proche de son visage, il a le droit de se protéger en le poussant ou en l'évitant.

Si le conducteur du cat.1 rappelle, en fixant son chien près de l'H.A., mais que le chien revient chez son maître, celui-ci perdra les 10 points du retour.

Le chien ne lâche pas après 2 ordres : L'exercice est terminé.

Si le chien ne retourne pas chez son maître ou si le conducteur doit aller chercher son chien, le conducteur devra arrêter le concours.

Il garde les points obtenus jusqu'alors.

2. Attaque de face avec accessoires

Cat 3

50 points

Cat 2

40 points

Caractéristiques de l'exercice :

Distance : 30 m

Toutes les prescriptions concernant cette attaque sont identiques à celles de l'attaque de face au bâton si ce n'est que le bâton est remplacé par un autre objet choisi par les juges.

L'imagination peut être ici infinie, l'objet doit être sûr pour les chiens et ne pas gêner la vue de l'homme d'attaque.

L'objet utilisé doit être perméable à tout moment, l'ouverture doit être d'au moins 60 cm.

Le chien doit montrer son courage au moment où il franchit l'accessoire.

Les sacs entièrement étanches sont interdits car ils ne sont pas interchangeables. L'agresseur ne peut JAMAIS utiliser l'objet pour repousser ou éviter le chien.

3. Attaque fuyante mordante

Cat 2 et 3

30 points

Cat 1

50 points

Décomposition des points :

	départ	attaque	retour
Catégorie 1	10	30	10
Catégorie 2	10	10	10
Catégorie 3	10	10	10

Caractéristiques de l'exercice

Distance : 30 à 40 m

Durée : 10 secondes

Relation de l'exercice

L'H.A. provoquera le chien, avant de se mettre à courir.

Le juge décide conjointement avec l' H.A., de la façon dont l'attaque se déroulera, en ligne droite ou en diagonale.

En cat 3, les attaques droites sont obligatoires.

L'H.A. accélèrera sa course lorsque le chien arrivera à environ 5 mètres de lui et devra dès ce moment maintenir la même vitesse jusqu'à l'impact, pour le bon déroulement de l'exercice.

L'H.A. n'esquivera JAMAIS le chien dans cette attaque.

L'H.A. tirera 2 coups de feu (avec un angle de 45 degrés) pendant que le chien sera en prise.

En cat 1, le revolver sera un 6 mm, et en cat 2 et 3, le revolver sera un 9mm.

Il s'immobilisera totalement et instantanément au commandement de cessation du conducteur.

Pénalités : Identiques à l'attaque de face au bâton.

4. Attaque fuyante arrêtée

Catégorie 3

30 points

Décomposition des points :

	départ	attaque
Catégorie 3	10	20

L'attaque arrêtée sera jugée sur le tiers des points de mordant obtenus dans les autres attaques de face.

Il existe au secrétariat, et chez les coordinateurs du GRI des fiches permettant de calculer facilement ces pointages.

Quelques exemples figurent ci-dessous :

1^{er} exemple :

Points obtenus	$28 + 26 = 54 : 3$	18
Points attribués au départ		10
Pointage maximum		28
Distance de rappel : 5 m		-4
Pointage de l'arrêtée		24

2^e exemple :

Points obtenus	$30 + 30 = 60 : 3$	20
Départ anticipé après autorisation		5
Pointage maximum		25
Distance de rappel : 2 m		0
Pointage de l'arrêtée		25

3^e exemple :

Points obtenus	$30 + 30 = 60 : 3$	20
Points attribués au départ		10
Pointage maximum		30
Distance de rappel : 4 m		- 2
Commandement supplémentaire de rappel		- 5
Pointage de l'arrêtée		23

Pénalités :

	Cat. 3
Départ	voir pénalités de départ des autres attaques
Le chien mord	- 30
Rappel à 3 m	Pas de pénalité
Par mètre supplémentaire	- 2
Commandement de rappel supplémentaire	- 5

Décomposition des points :

	découverte	escorte
Catégorie 2 et 3	10	30

Caractéristiques de l'exercice :

Nombre de cachettes : il y aura au moins 3 cachettes à disposition du juge, celles-ci peuvent être mobiles (tentes).

Temps imparti pour la découverte et l'aboïement : est à l'appréciation du juge en fonction de la superficie du terrain, et de la difficulté de l'exercice.

Il est important que le juge ou un membre du jury soit placé de façon à pouvoir observer le comportement du chien dans la cachette, s'il mord ou pas.

Au cas où le chien ne serait pas vigilant, le juge ferait fuir l'H.A. et les mètres de fuite seraient comptabilisés.

L'H.A. devra impérativement suivre le parcours indiqué par le juge et utilisera l'obstacle indiqué, de sorte que le travail soit identique pour chaque chien.

Il tentera de fuir par trois fois, aux points indiqués par le juge, sa démarche sera naturelle et son attitude sera identique pour tous les chiens.

Ce travail peut être parfaitement expliqué à l'H.A. pendant la présentation du chien blanc.

L'H.A. n'attire jamais le chien dans des trous présents sur le terrain, ni n'utilise les sauts.

Les juges lui indiqueront 1 obstacle auquel il peut faire usage.

Après la 3ème tentative de fuite, l'H.A. marchera encore quelques mètres jusqu'à la sonnette du juge. Le conducteur peut alors donner l'ordre de bloquer l'H.A. Le chien gardera l'H.A. pendant 5 secondes avant que le juge n'ordonne le rappel.

Relation de l'exercice :

Le conducteur et son chien sont amenés par le commissaire de ring à un endroit où le chien ne pourra PAS voir l'H.A. entrer dans la cachette. Cela peut se trouver en dehors du terrain, où le chien pourra boire (en fonction de la météo).

Après la découverte par le chien, le conducteur ira normalement jusqu'à la cachette (s'il court, il perd des points en AG).

Le conducteur ira jusqu'à 3 mètres de la cachette et ordonne à l'homme d'attaque de quitter la cachette.

Si le chien découvre sans aboyer dans le délai imparti, il perd les points de la découverte mais l'escorte peut avoir lieu.

Si le chien revient chez son conducteur, dans un rayon de 3 m, avant la fin du temps réglementaire, celui-ci pourra donner un second commandement de recherche qui sera pénalisé.

Si le chien quitte le terrain, même s'il est bien clos, le temps est arrêté et après 10 secondes, l'exercice est interrompu pour que le conducteur puisse rappeler son chien.

Une fois que le conducteur aura renvoyé son chien, le temps recommencera à courir.

Si le chien aboie en dehors du terrain, l'H.A. commencera son travail aux ordres du juge.

Si l'H.A. peut s'éloigner du chien à 30 mètres, l'exercice est terminé.

Si le chien découvre le second homme d'attaque sur son trajet, celui-ci commencera l'escorte sur les instructions du juge.

L'H.A. tentera ses 3 fuites avec les bras qui bougent naturellement, il ne les enlèvera jamais pour ne pas désavantager les « chiens de bras » par rapport aux « chiens de jambes ».

Si le chien lâche sa prise avant le commandement du conducteur, l'H.A. continuera à fuir et pourra esquiver le chien.

Pendant l'escorte, l'amateur reste à 3 mètres au moins de l'H.A.

Le conducteur peut bloquer son chien à la voix près de l'H.A. à chaque tentative de fuite.
Après la dernière tentative de fuite, l'H.A. marchera encore quelques mètres et le chien surveillera encore l'H.A. durant cinq secondes.

Pour le rappel, le conducteur peut utiliser son sifflet s'il l'utilise aussi pour les attaques.

Pénalité

	Cat. 2 & 3
Commandement supplémentaire d'envoi	- 10
Chien ne part pas malgré un second commandement	- 40
Chien ne découvre pas dans le temps	- 40
Chien n'aboie pas dans les temps	- 10
Chien mord dans la cachette	- 5
Le conducteur se rend à la cachette en courant (à l'A.G.)	- 2
Coups de dents pendant l'escorte ou après cessation, chacun	- 2
Commandement supplémentaire de cessation, chacun	- 2
Chien quitte l'H.A., par mètre	- 1
Chien laisse fuir, par mètre	- 1
Le conducteur n'est pas à trois mètres pendant l'escorte	- 10
Le conducteur gêne l'H.A. dans ses fuites	- 30
Chien ne garde pas au ferme pendant 5 secondes	- 5
Chien aboie pendant la recherche, sans découverte	- 5

6. Défense du conducteur toute catégorie 30 points

Caractéristiques de l'exercice :

Il y aura toujours une rencontre avec un poignée de main préliminaire entre H.A. qui fera le contact et conducteur, avec ou sans conversation. Le conducteur pourra répondre au « bonjour » de l'H.A. (de manière courte et concise).

Le deuxième H.A. peut aussi serrer la main de l'amateur.

Les difficultés créées au chien seront progressives selon la catégorie (1, 2 ou 3).

Pour toutes les catégories, l'agression de l'H.A. devra être nette et évidente, et faite à deux mains, à hauteur des épaules du conducteur.

Au moment de l'agression, l'H.A. reste au contact pendant 2 secondes.

Si le chien ne mord pas avant la fin des 2 sec., il perd tous les points de l'exercice.

Le juge en tiendra compte lorsque le chien doit venir de l'arrière d'un obstacle pour défendre son maître.

Le scénario de la défense du maître, sera expliqué une fois pour toute au le passage du chien en blanc
Ensuite, l'amateur peut encore poser les questions nécessaires sur le chemin à parcourir, et l'H.A. sur le travail à accomplir. Ceci réduit la perte de temps durant le concours.

Si au cours de l'exercice le chien se met dans le sillage de l'H.A., celui-ci peut l'emmener à 10 m.

Le juge sonnera la fin de l'exercice.

Le chien restera toujours au pied du conducteur, à droite, ou à gauche.

Le chien ne marchera jamais entre les jambes du conducteur. Ce n'est qu'une fois arrivé au point de contact, que le chien pourra se mettre entre les jambes du conducteur.

Le second H.A. ne pourra jamais se trouver à moins de 3 mètres de son collègue pendant le contact.

Un chien qui ne respecte pas l'arrêt (coup de dents ou tarde à lâcher) perdra 10 points.

Pendant la « morsure » le conducteur devra se tenir éloigné de l'H.A., à au moins 3 mètres.

Le chien NE peut PAS être encouragé pendant la « morsure ».

Dès que le chien a lâché, il doit garder l'H.A. pendant 5 secondes, avant que le juge ne sonne la fin de l'exercice.

Depuis la saison 2016 il y a un changement pour la défense de la cat.1.

Si durant le parcours – avant le contact - le chien mord l'H.A. (CD léger), il sera puni de 5 points

Le chien doit poursuivre le chemin jusqu'à son maître, qui lui a effectué le parcours correct.

Le chien perd aussi le nombre de mètres pendant lesquels il s'est éloigné.

Si le chien mord sérieusement l'H.A. durant le parcours, il perdra 15 points et les mètres de distance.

Dans l'un ou l'autre cas, si le maître commande son chien, il perdra tous les points de l'exercice.

Ceci ne s'applique qu'aux chiens de cat.1.

Pénalités :

Conducteur parle à son chien durant l'exercice	- 30
Chien mord avant ou pendant la rencontre	- 30
Chien mord pendant la poignée de main (ou aux environs), par mètre jusqu'au lieu prévu pour l'agression	- 2
Chien s'écarte du conducteur, par mètre	- 1
Chien abandonne son conducteur, à plus de 10 mètres	- 30
Chien va agresser une tierce personne	- 30
Chien ne défend pas dans un délai de 2 secondes	- 30
Conducteur encourage son chien, ou se tient à moins de 3 m de lui	- 30
Coups de dents, par C.D.	- 2
Chien n'est pas de retour au pied dans les 10 secondes qui suivent le rappel	- 5
Chien ne garde pas au ferme pendant 5 secondes	- 5
Conducteur se trompe de parcours	- 6 / A.G.
Conducteur se trompe de parcours et évite ainsi un obstacle	- 30

Caractéristiques de l'exercice :

L'objet sera placé au centre d'un cercle de 2 m de rayon.
Un deuxième cercle concentrique de 5 m de rayon sera tracé.

Les juges expliquent leur passage respectif aux deux H.A.
L'H.A. qui ne travaille pas doit se tenir à au moins 10m d'écart.
Il y aura toujours 3 tentatives pour prendre l'objet. Toutes les pénalités sont cumulatives
Si l'objet est enlevé, que ce soit au premier, au second, ou au troisième passage, le chien perd les 30 points attribués à l'exercice.

Au cours d'un des trois passages, l'H.A. utilisera un accessoire pour intimider le chien.
Cet objet ne pourra jamais servir de bouclier et sera toujours franchissable.
Les accessoires utilisés ne doivent pas être identiques aux accessoires utilisés lors des attaques.

En général, les juges veilleront à ce que les accessoires ne soient utilisés que dans le troisième passage. Ainsi, il n'y aura que peu ou pas de confusion si les accessoires sont laissés par l'H.A. à l'intérieur des cercles.

A partir du moment où l'H.A. entre dans un cercle avec n'importe quelle partie de son corps, il devra ensuite pénétrer directement dans celui-ci. Il ne doit pas reculer.

A l'entrée du petit cercle, il a environ 30 secondes pour prendre l'objet.

Si le chien vient pour mordre entre 2 et 5 mètres, l'agresseur peut utiliser ses accessoires pour barrer le chien. C'est au chien de faire preuve de courage et de mordre l'homme d'agression en traversant l'objet.

Si l'extrémité des accessoires se trouve à moins de 2 mètres, H.A. est considéré comme étant dans le cercle de 2 mètres et il peut faire tout ce qui est en son pouvoir pour obtenir l'objet (éviter, barrer).

Dans la mesure du possible, l'H.A. entreprendra pour chaque chien les mêmes actions sous l'œil observateur des juges.

Les cercles tracés au sol ne sont que des repères permettant d'évaluer les distances par rapport à la position initiale de l'objet.

Relation de l'exercice :

Le conducteur placera l'objet au centre du cercle de 2 m de rayon et commandera son chien pour la garde avant d'aller à la cachette prévue à cet effet.

Dans le cercle des 5 mètres, l'agresseur devra se comporter de manière neutre.
Dès qu'il entre dans le cercle de 2 mètres, il vérifiera la vigilance du chien par esquives, intimidation et menaces qui lui ont été expliquées par les juges.
L'H.A. a 30 secondes pour trouver l'objet s'il est dans le petit cercle.

Si le chien mord l'H.A., celui-ci restera sur place pendant 2 secondes avant d'entraîner le chien vers l'arrière.

Si le chien mord après la prise d'objet, l'H.A. remettra l'objet là où le chien l'a mordu.

Si le chien mord dans l'objet, ou s'il est coincé dans l'objet avec une patte, l'H.A. peut tirer l'objet et le chien au-delà du cercle de 2 mètres de manière à ce que le juge puisse terminer l'exercice pour "objet défendu non correctement".

Pour déterminer l'endroit où le chien mord, c'est l'endroit où se trouve l'H.A. qui compte.
S'il entre avec 1 pied dans le cercle de 2 mètres, le chien n'est pas pénalisé.

Si le chien mord à 4 mètres, comme l'agresseur est entré dans le cercle des 5 mètres, le chien est pénalisé de 5 points.

L'amateur ne peut pas se retourner ou regarder en arrière s'il va ou s'il entre dans la cachette.

Si le chien détruit l'objet, il perd tous les points de cet exercice.

Pénalités :

Chien mord l'H.A. dans la zone des 2 mètres avant qu'il n'ait touché l'objet		Pas de pénalité
Chien mord dans la zone des 2 m et se laisse entraîner jusqu'au cercle des 2 m, mais pas au-delà		Pas de pénalité
Chien mord dans la zone des 2 m mais se laisse entraîner au-delà du cercle de 2 m, par mètre		- 1
Chien mord dans la zone des 2 m mais se laisse entraîner au-delà des 5 m de distance		- 15
Chien se laisse entraîner en dehors des 5 m et ne lâche pas au bout de 10 secondes		- 30
Chien laisse prendre et déplacer l'objet, puis mord quelle que soit la distance, à l'intérieur des cercles, par mètre		- 1
Chien laisse prendre et déplacer l'objet, puis mord entre 5 et 10 m		- 15
Chien laisse prendre et déplacer l'objet au-delà des 10 m		- 30
Chien mord l'H.A. dans la zone comprise entre 2 et 5 m		- 5
Chien va mordre l'H.A. au-delà des 5 m (exercice terminé)		- 30

7. TABLEAU DES POINTAGES

Pour tenir compte d'une progression nécessaire et graduer les difficultés, il est logique d'envisager trois catégories dans l'organisation des concours, dotés chacun d'un quota de points :

- 200 en catégorie I,
- 300 en catégorie II,
- 400 en catégorie III.

Le tableau ci-dessous présente une notation commode pour les totaux proposés.

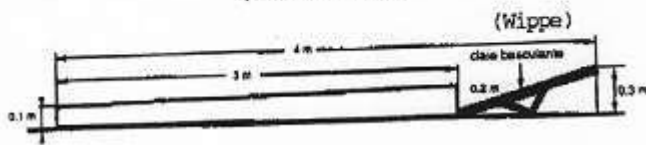
Exercices Catégorie	I	II	III
Suite au pied	6	6	6
Minute d'absence du conducteur	10	10	10
Refus d'appâts	5	10	10
Envoi en avant	12	12	12
Rapport d'objet lancé	12	12	12
Positions	10	20	20
Quête d'un objet (petit bois)	-	15	15
Saut de la palissade *	15	15	15
Saut de la haie *	15	20	20
Saut en longueur *	15	15	20
Attaque de face au bâton	50	40	50
Attaque fuyante mordante	50	30	30
Défense du conducteur	30	30	30
Recherche + escorte	-	40	40
Attaque de face avec accessoires	-	40	50
Attaque fuyante arrêtée	-	-	30
Garde d'objet	-	-	30
Total	200	300	400

* exercice au choix selon la catégorie

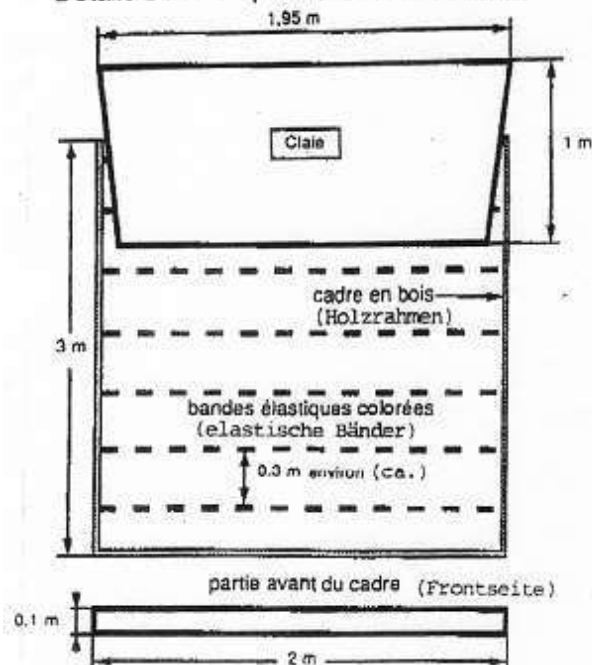
8. PLAN DES SAUTS

VIII – Skizzen der Sprünge Plan des sauts

Saut en longueur (WEITSPRUNG)



(DETAILS RAHMEN WEITSPRUNG) Détails du cadre pour le saut en longueur



Nouvelle édition et mises à jour suite à l'Assemblée Générale réalisées par Francis Lemmens, Georges Herinckx et Germain Pauwels

Novembre 2013

1^{er} update : 06/04/2014

2^e update : 22/11/2016

3^e update : 11/11/2017

4^e update : 08/12/2018

5^e update : 20/12/2019